

RCS : NIMES  
Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01225  
Numéro SIREN : 820 796 175  
Nom ou dénomination : 2A SANTE

Ce dépôt a été enregistré le 14/10/2021 sous le numéro de dépôt B2021/013752

Désignation de l'entreprise : <u>2 A SANTE</u>		1   2	
Adresse de l'entreprise <u>132 IMPASSE DE LA VANESSE 30900 NIMES</u>		Durée de l'exercice précédent * 1   2	
Numéro SIRET * <u>8 2 0 7 9 6 1 7 5 0 0 0 2 5</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, <u>3   1   0   3   2   0   2   1  </u>	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB AC	
		Frais de développement * CX CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF AG	
		Fonds commercial (1) AH AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN AO	
		Constructions AP AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR AS	
		Autres immobilisations corporelles AT 2 060 AU 2 060	
		Immobilisations en cours AV AW	
		Avances et acomptes AX AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS CT		
	Autres participations CU 1 100 000 CV 1 100 000		
	Créances rattachées à des participations BB BC		
	Autres titres immobilisés BD BE		
	Prêts BF BG		
	Autres immobilisations financières * BH BI		
TOTAL (II) BJ		1 102 060 BK 2 060	1 100 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL BM	
		En cours de production de biens BN BO	
		En cours de production de services BP BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR BS	
		Marchandises BT BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX BY	
		Autres créances (3) BZ 326 473 CA 326 473	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD CE	
		Disponibilités CF 63 529 CG 63 529	
TOTAL (III) CH			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CJ 390 002 CK 390 002		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Écarts de conversion actif * (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1 492 062 1A 2 060
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Arnaud AGGOUN  
Signé par Arnaud AGGOUN  
Signé et certifié par yousign

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise 2 A SANTE

Néant  \*

Exercice N

		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....1 100 000...)	DA	1 100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )	DC	
	Réserve légale (3)	DD	110 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/> )	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/> )	DG	65 315
	Report à nouveau	DH	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	136 928
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		<b>TOTAL (II)</b>	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	<b>TOTAL (III)</b>	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )	DV	77 758
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	77 758
	Ecarts de conversion passif *	ED	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 490 002
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	77 758	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

*Arnaud AGGOUN*

Signé par Arnaud AGGOUN

✓ Signé et certifié par 

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise : 2 A SANTE		Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue	{ biens * services *	FD	FE	FF
			FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	(8 400)	FK	FL
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS
Variation de stock (marchandises)*			FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW		
Impôts, taxes et versements assimilés *			FX		
Salaires et traitements *			FY		
Charges sociales (10)			FZ		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *	Signé par Arnaud AGGOUN	GA
			- dotations aux provisions	Signé et certifié par yousign	GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	

④

## COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2 A SANTE		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	5 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH	5 000	
<b>4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)</b>				HI	(5 000)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	146 403	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	9 475	
<b>5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)</b>				HN	136 928	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP	
			— Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	<i>Arnaud AGGOUN</i>
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	Signé par Arnaud AGGOUN
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	Signé et certifié par vousign
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin		A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
VNC ELEMENT ACTIF CEDE				5 000		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/03/2021 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/03/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 490 001,90 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 136 928,03 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

*Arnaud AGGOUN*

Signé par Arnaud AGGOUN  
 Signé et certifié par 

**2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE****2.1 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)**

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

**2.1.1 - Sans impact sur l'activité de l'entreprise**

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020.

*Arnaud AGGOUN*

Signé par Arnaud AGGOUN

✓ Signé et certifié par  youSign

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

*Arnaud AGGOUN*

Signé par Arnaud AGGOUN

✓ Signé et certifié par [yousign](#) 

## 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## 3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

## 3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 102 060

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 060			2 060
Immobilisations financières	1 105 000		5 000	1 100 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 107 060</b>		<b>5 000</b>	<b>1 102 060</b>

## 3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 2 060

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 776	284		2 060
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	5 000			
<b>TOTAL</b>	<b>6 776</b>	<b>284</b>		<b>2 060</b>

## 3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Mobilier	2 060	2 060	0	3 ans
<b>TOTAL</b>	<b>2 060</b>	<b>2 060</b>	<b>0</b>	

## 3.2 - Etat des créances = 326 473

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	326 473	326 473	
<b>TOTAL</b>	<b>326 473</b>	<b>326 473</b>	

Arnaud AGGOUN

Signé par Arnaud AGGOUN

Signé et certifié par  youSign

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## 4.1 - Capital social = 1 100 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	110000	10,00	1 100 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	110000	10,00	1 100 000

## 4.2 - Etat des dettes = 77 758

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	77 758	77 758		
Fournisseurs				
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	77 758	77 758		

*Arnaud AGGOUN*

Signé par Arnaud AGGOUN

✓ Signé et certifié par **yousign** 

## 5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

## 5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = -8 400

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
TOTAL	-8 400	100,00 %

## 5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

*Arnaud AGGOUN*

Signé par Arnaud AGGOUN

 Signé et certifié par  yousign 

6 - AUTRES INFORMATIONS

**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

*Arnaud AGGOUN*

Signé par Arnaud AGGOUN

✓ Signé et certifié par  yousign

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

*Arnaud AGGOUN*

Signé par Arnaud AGGOUN

✓ Signé et certifié par **yousign** 

## **2A SANTE**

E.U.R.L. au capital de 1 100 000,00 Euros

Siège social : 270 Avenue du Docteur Fleming  
30900 NIMES

R.C.S : 820 796 175

-----

### **RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS AU 31/03/2021 DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24/09/2021**

#### **DEUXIEME DECISION**

##### **Résultat – Affectation**

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/03/2021** faisant ressortir **un bénéfice de 136.928,03** Euros.  
L'associé unique décide d'affecter le résultat de **136.928,03** Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 136.928,03 Euros

##### **Rappel des dividendes distribués**

L'associé unique prend acte que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il y a eu des distributions de dividendes :

- Exercice clos au 31/03/2019 : 110 000 Euros
- Exercice clos au 31/03/2018 : 110 000 Euros
- Exercice clos au 31/03/2017 : 0 Euros

Depuis le 1 janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30 %, soit 12.8 % au titre de l'impôt sur le revenu et de 17.2 % de prélèvement sociaux,

Peuvent demander à être dispensés du prélèvement de 12.8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12.8 % sera déduit de l'impôt dû.

L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Pour copie certifiée conforme  
**Monsieur AGGOUN Arnaud**